Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague tenue le jeudi 27 novembre 2025 à 17 h à la salle du conseil située au 3e étage du 140, rue Principale à Saint-Louis-de-Gonzague.

Sont présents à cette séance les membres du conseil George Antoun, Christian Brault, Mathieu Gagné, Mélanie Genesse, Paul Lavallière et Jean-François Poirier, sous la présidence de monsieur le maire Yves Daoust, formant quorum.

Est également présente Mme Dany Michaud, directrice générale et greffière-trésorière.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, le maire déclare la session ouverte.

25-11-167 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil prennent connaissance de l'ordre du jour préparé pour la séance extraordinaire du 27 novembre 2025.

Il est proposé par Mme Mélanie Genesse
Appuyé par M. Mathieu Gagné
Et unanimement résolu

Que le conseil de la municipalité (paroisse) de Saint-Louis-de-Gonzague adopte l'ordre du jour tel que préparé, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Urbanisme/ Environnement
   3.1 Règlement numéro 18-136-4 modifiant le règlement numéro 18-136 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague – Avis de motion et dépôt du projet de règlement
4. Levée de la séance

ADOPTÉ

URBANISME / ENVIRONNEMENT

25-11-168 RÈGLEMENT NUMÉRO 18-136-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 18-136 DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE – AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT

Avis de motion est, par la présente, donné par M. Paul Lavallière qu'à une prochaine séance du conseil, il sera présenté pour adoption le règlement numéro 18-136-4 modifiant le règlement numéro 18-136 décrétant un programme de mise aux normes des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.

Est également déposé, le projet de règlement numéro 18-136-4.

ADOPTÉ

25-11-169 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Christian Brault
Appuyé par M. George Antoun
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé l'ordre du jour, de lever la séance à 17 h 05.

ADOPTÉ

Yves Daoust Maire	Dany Michaud Directrice générale et Greffière-trésorière